



Auvergne, Puy-de-Dôme
Clermont-Ferrand
15 rue d' Amboise

Centre régional de documentation pédagogique de Clermont-Ferrand

Références du dossier

Numéro de dossier : IA63002623
Date de l'enquête initiale : 2019
Date(s) de rédaction : 2019
Cadre de l'étude : opération ponctuelle
Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : centre de formation, bibliothèque, établissement de production audiovisuelle, salle d'exposition

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2019, HT, 194

Historique

-édifice non étudié
-1963-1969 : plans ; 1969-1970 : réalisation
-commencé par Georges Noël père, achevé par Georges Noël fils.
Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle
Dates : 1969 (daté par source),
Auteur(s) de l'oeuvre : Georges Marie Noël (architecte des Bâtiments civils, attribution par source), Georges Gilbert Noël (architecte urbaniste, attribution par source), SAE Cessac et compagnie (entrepreneur, attribution par source)

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Inscription du Centre régional de documentation pédagogique et du puy de Dôme dans le paysage de la rue d'Amboise, à Clermont-Ferrand.

La faculté des sciences et lettres (1930-1934), le lycée Blaise-Pascal (1953-1959) et le CRDP (1963-1970) se sont en quelque sorte partagé le site de l'ancienne caserne Gribeauval (îlot de plus de quatre hectares). Depuis le 29 août 1929, le conseil municipal de Clermont-Ferrand avait décidé, en accord avec le recteur de l'académie de Clermont, et l'association des parents d'élèves notamment, de profiter de la désaffectation de la caserne pour construire deux lycées de garçons et une cité universitaire, de manière à créer, avec le lycée Jeanne-d'Arc, un "quartier estudiantin". Cependant le choix de l'emplacement du CRDP a été d'abord envisagé en d'autres lieux (comme l'angle du boulevard Lafayette avec le cours Sablon occupé par un jardin des capucins, mais ces derniers avaient refusé de céder leur terrain), et le choix définitif a été un "pis-aller" selon le terme utilisé par G. Noël puisque pour lui le CRDP prend place sur le terrain octroyé à l'origine au lycée et que la nouvelle construction "nuira très sensiblement" à au plan général de ce dernier. Dans l'étude du lycée, il était prévu en effet de "laisser libre de toute construction, la partie de terrain en avant du bâtiment dit Petit lycée et ce, jusqu'à la rue d'Amboise". Ce qui avait été approuvé par le Conseil général des Bâtiments de France1.

Quant à la rue d'Amboise, elle bénéficie, comme la plupart des voies orientées est-ouest de Clermont, d'une mise en perspective du puy de Dôme. Avec l'implantation du CRDP, elle présente une caractéristique supplémentaire, celle du

décor peint sur le mur-pignon du CRDP. Ce type de décor témoigne d'une époque où les architectes et urbanistes avaient à coeur d'atténuer les effets désagréables des murs aveugles en milieu urbain. C'est ainsi par exemple qu'en 1927 Jean Descoutures prévoyait pour Bellerive-sur-Allier : "Tout mur mitoyen ou aveugle, visible depuis la voie publique, doit être décoré d'après des dessins approuvés par l'Administration [...]"², qu'en 1944 Gaston Bardet préconise pour le groupement régional de Vichy : "les immeubles existant en recul sur l'alignement pourront être maintenus dans les rues de [tel] secteur, à condition que les pignons séparatifs, qui de ce fait, restent apparents, soient aménagés ou décorés par les soins des propriétaires ne construisant pas à l'alignement"³. Ou encore, on peut trouver dans le règlement du Plan d'aménagement d'Issoire, daté de 1956 : "les murs séparatifs, les murs aveugles apparents doivent être traités avec les mêmes matériaux et dans le même esprit que les façades principales"⁴, ceci afin d'éviter de donner le spectacle d'une élévation secondaire au piéton.

Il semblerait que cette préoccupation soit passée de mode. Mais depuis quand exactement et sous quel(s) motif(s) ?

L'édifice n'a pas été étudié.

1. AD 63. 1571 W 6. Plans et correspondance, 1963-1969.
2. Descoutures, Jean. Aménagement et extension d'une station thermale dans le bassin de Vichy : Bellerive-sur-Allier. Thèse, Institut d'urbanisme de Paris, Université de Paris-Est Créteil Val-de-Marne, 1927.
3. Bardet, Gaston. Plan régional d'aménagement du bassin de Vichy, programme d'aménagement. Centre des archives d'architecture du XXe siècle, 161 IFA, 03/1.
4. Archives départementales du Puy-de-Dôme, 299 W 4.

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD Puy-de-Dôme. 1571 W 4. CRDP de Clermont. Permis de construire et programme, 1957-1972.**
AD Puy-de-Dôme. 1571 W 4. **CRDP de Clermont. Permis de Construire et programme. 1957-1972.**
AD Puy-de-Dôme : 1571 W 4
- **AD Puy-de-Dôme. 1571 W 6. CRDP de Clermont. Plans et correspondance, 1963-1969.**
AD Puy-de-Dôme. 1571 W 6. **CRDP. Dossier de plans et correspondance. 1963-1969.**
AD Puy-de-Dôme : 1571 W 6

Documents figurés

- **AD Puy-de-Dôme. 206 Fi 296. CRDP de Clermont-Fd. Plan de masse, 1964.**
AD Puy-de-Dôme. 206 Fi 296. **Direction départementale de l'équipement. Constructions publiques. Clermont-Ferrand. Etablissements d'enseignement. Ministère de l'éducation nationale. CRDP. Plan de masse, 1964.** Extrait de 1638 W 16.
Non consulté.
AD Puy-de-Dôme : 206 Fi 296
- **AD Puy-de-Dôme. 1571 W 8. CRDP de Clermont-Ferrand. Dossier d'avant-projet, 1964-1968.**
AD Puy-de-Dôme. 1571 W 8. **CRDP. Dossier d'avant-projet : rapport d'ingénieur, devis descriptif. 1964-1968.**
AD Puy-de-Dôme : 1571 W 8

Bibliographie

- **Noël, Georges G. [fils]. Georges Noël [père]. [1971].**
Centre de documentation du service régional de l'Inventaire général. **Georges Noël. Par Georges G. Noël,** Paris/Chiasso (Suisse) : éd. SCORE S.A., s.d. [Plaquette de présentation des travaux de l'agence ; 300 exemplaires édités "peu après le décès [du] père, survenu en 1970"].
Envoi du fils, Georges Gilbert Noël, au service, le 4 octobre 2007.
a) 1941 à 1967 : oeuvres de G. Noël
b) 1967 à 1970 : oeuvres de G. Noël en collaboration avec son fils
c) 1970 à 1972 : oeuvres de G. G. Noël
d) additif dactylographié pour 1973
En matière de lycées, G. Noël-père (Georges Marie), auteur de :

Lycée Blaise-Pascal, à Clermont-Ferrand (1953-1959).
Collège moderne technique de jeunes filles, devenu lycée Simone-Weil, au Puy-en-Velay (1961-1963).
Lycée de Montferrand, dit lycée Ambroise-Brugière, à Clermont-Ferrand (1961-1964).
Lycée municipal féminin et lycée classique mixte, dit lycée La Fayette, à Brioude (1965-1967).
G. Noël-fils (Georges Gilbert), co-auteur de :
CES Sidoine-Apollinaire, devenu lycée Sidoine-Apollinaire (avec le CET), à Clermont-Ferrand (1967-1971).
Architectes associés : Lanquette et Espinasse.
non paginé ; CRDP : une double page de photos avec façade principale, hall d'entrée, salle de conférences et
salle d'exposition
Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Clermont : ARC. 544

Illustrations



Intérêt du cliché du point de vue
de la composition urbaine : puy de
Dôme dans l'axe de la rue d'Amboise
et pignon orné (au titre du 1%
artistique ?) du Centre régional
de documentation pédagogique.

Phot. Christian Parisey

IVR84_20196300021NUC4A

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Lycée Blaise-Pascal, actuellement cité scolaire Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand (IA63002577) Auvergne, Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, 36 avenue Carnot

Auteur(s) du dossier : Bénédicte Renaud-Morand

Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Intérêt du cliché du point de vue de la composition urbaine : puy de Dôme dans l'axe de la rue d'Amboise et pignon orné (au titre du 1% artistique ?) du Centre régional de documentation pédagogique.

IVR84_20196300021NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation